



## LES FILIÈRES ÉCONOMIQUES

### Aperçu de la structuration écosystémique de l'économie du PMA

*L'Agence d'urbanisme de l'Artois mène depuis 2018 une réflexion autour de la structuration économique du Pôle Métropolitain de l'Artois, en s'inspirant des travaux de L'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque et sa « Toile industrielle ».*

*Dans ce contexte de crise économique majeure, l'observation du tissu économique est plus que jamais une composante essentielle de l'action publique. Pour calibrer et organiser les mesures de relance économique, comprendre la structuration du tissu économique est une nécessité. Vous trouverez dans cette publication un aperçu de la structuration écosystémique de l'économie du Pôle Métropolitain de l'Artois, une première étape dans l'observation des filières économiques du territoire.*

## Les objectifs de l'étude des filières économiques

L'objectif de l'étude des filières économiques du PMA est de disposer d'une image de la structuration économique du territoire pour mieux en comprendre les enjeux, accompagner la décision publique dans l'élaboration de sa stratégie économique, et ses arbitrages budgétaires. Quelles sont les filières clés du territoire, quelles en sont les dynamiques, quels liens existent-ils entre les écosystèmes ?

Un outil dynamique d'intelligence territoriale doit faciliter l'aide à la prise de décision et, en plus de ces enjeux d'observation, permettre de valoriser et de faire la promotion du territoire.



## L'observation des filières, des écosystèmes ou des secteurs d'activités ?

Les données institutionnelles (de l'INSEE, de l'URSSAF, etc.) observent l'économie française grâce à la nomenclature des activités françaises (la NAF), qui s'appuie sur les nomenclatures européennes et internationales.

À l'échelle d'une entreprise, l'activité est codifiée par son code APE, qui classe l'entreprise dans l'une des nombreuses classes et sous-classes de la NAF. En agrégeant ces données, on obtient les grands secteurs de l'économie : l'industrie, les services, la construction, etc.

Cette classification, bien que complète, est malheureusement souvent peu précise lorsque l'on s'intéresse à l'activité réelle d'une entreprise et du marché où elle évolue.

L'observation d'une filière a pour objet d'étudier le parcours d'un produit ou d'un service, de sa conception, sa production jusqu'à sa vente. Cette observation permet donc d'identifier tous les acteurs qui interviennent de manière directe ou indirecte dans ce processus, et d'avoir une vision plus réaliste de la structuration d'une économie.

On appelle l'ensemble des entreprises qui évoluent sur un même marché **une filière économique**, ou **un écosystème économique**.

## Éléments de méthodologie

### Bases de données et traitements

Le traitement des données a été réalisé par un croisement de la **base SIRENE de l'INSEE** avec la **base ACCOSS-URSSAF**, complété par l'utilisation des données disponibles des sites comme Societe.com et le logiciel Capfinancials, avec pour objectif d'identifier les principales entreprises du territoire : critère d'effectif supérieur à 100 salariés.

L'échelle géographique se cantonne au PMA, ne sont observés donc que les emplois qui sont localisés sur le territoire des trois agglomérations (Agglomérations de Béthune-Bruay, Hénin-Carvin, Lens-Liévin).

La base SIRENE de l'INSEE permet d'identifier grâce à un numéro unique un établissement (le numéro de SIRET). Elle propose également une estimation de la taille de l'établissement grâce à une classe d'effectif salarié (25-49, 50-99, 100-249...), relativement peu précise.

La base Acooss de l'URSSAF propose un effectif précis pour des établissements anonymisés. Cet effectif est consolidé par commune et par code APE et les établissements employeurs sont additionnés pour anonymiser les données.

Il est dès lors possible de croiser ces deux bases grâce aux codes APE et à la commune pour identifier les établissements et donc connaître leurs effectifs salariés.

Pour des raisons de cadrage et de simplification de la démarche, il a été retenu de travailler sur les codes APE où l'on recense plus de 100 salariés par commune sur la base Acooss.

Cela permet d'**obtenir les principaux établissements employeurs du territoire**, mais cela implique inévitablement la présence d'établissements qui emploient moins de 100 salariés dans l'analyse.

Exemple : il existe à Avion 5 établissements employeurs, ayant pour code APE « Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers », employant 101 salariés à eux 5 en 2017.

### Information économique et construction des filières

La construction des filières s'est faite de façon itérative, au fur et à mesure de la récolte de données sur les activités des entreprises identifiées. En effet, une fois les entreprises identifiées (par le SIRET et le nom commercial), un travail de veille et de recherche est enclenché pour obtenir de l'information économique sur l'activité de l'entreprise, son marché, sa santé financière, ses concurrents... Ces informations sont parfois affichées dans la communication des entreprises elles-mêmes, ou dans la presse. L'objectif est de découvrir, **au-delà du code APE de l'entreprise**, quelles sont ses activités, ses clients, sa façon de travailler... pour identifier dans quel(s) écosystème(s) nous pouvons affilier l'établissement.

Par exemple, une entreprise de confection et de livraison de repas fait partie d'au moins deux écosystèmes : « alimentation - nourriture » et « logistique - transport ». En fonction de sa clientèle, l'entreprise peut également faire partie de l'écosystème « santé - aide à la personne » + « services aux particuliers » et/ou « services aux entreprises » ...

**Cette méthodologie innovante combine donc les bases de données statistiques classiques et la veille d'informations sur l'économie territoriale.** Ce test méthodologique (qui n'est rappelons-le, pas exhaustif) et les échanges avec les partenaires de l'Agence ont permis de distinguer et d'étudier 21 filières.

## Analyse des résultats et enseignements

Avant d'aborder l'interprétation des résultats de l'identification de ces 21 écosystèmes, il est nécessaire d'expliquer **deux biais importants** :

- lorsqu'un établissement est codifié dans X écosystèmes, c'est l'ensemble de ses effectifs qui est compté X fois. Il est impossible en effet de créer une clé de répartition au sein d'un établissement. C'est pourquoi la somme des effectifs de l'ensemble des filières identifiées est plus de trois fois supérieure à l'effectif réel de l'échantillon. Ce procédé permet toutefois de pouvoir croiser les analyses, et d'observer quels secteurs et quelles filières sont dépendants les uns des autres.
- De plus, les données de l'Acooss URSSAF ne traitent que de **l'emploi dans le champ privé concurrentiel**, ce qui signifie que les grands établissements publics sont absents de l'analyse. Il est ainsi possible que certains écosystèmes soient largement sous-évalués voire absents du recensement, comme la filière « santé - aide à la personne » qui ne compte pas les hôpitaux publics, ou la filière culturelle, portée par des établissements publics tels que le musée du Louvre-Lens par exemple.

### Chiffres clés

**45 936** salariés



soit **35%** des effectifs salariés sur le **PMA** en **2017**

(dans le secteur marchand privé)

**362** établissements  
dont **281** identifiés par le code SIRET unique



(et **81 établissements non identifiés**, presque exclusivement de très petites tailles)

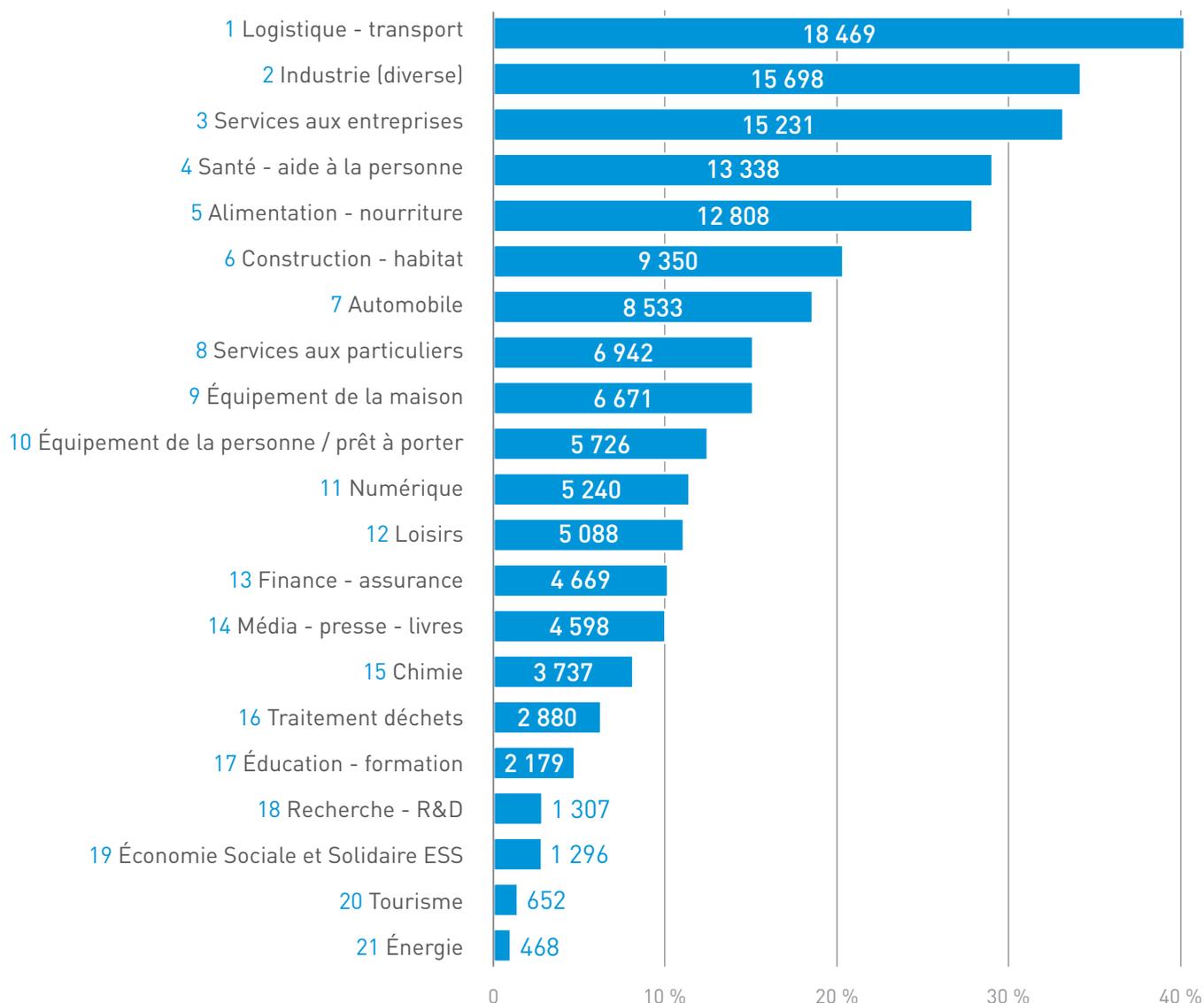
**101** activités principales différentes



(codes APE) sur **56** communes du PMA

Sources : SIRENE, Acooss URSSAF (2018), traitement AULA

## RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS DANS LES ÉCOSYSTÈMES ÉCONOMIQUES sur le PMA en 2017



Sources : SIRENE, Acoess URSSAF (2018), traitement AULA

### Quelques éléments d'analyse

La filière « **logistique – transport** » tient une place centrale sur la cartographie : on estime que 40% des 46 000 emplois identifiés sont dépendants de cet écosystème.

Cela évoque le caractère particulièrement transversal de la filière : sur l'échantillon d'entreprises présentes dans l'analyse, le cœur de la filière (les activités de « Transports et entreposage ») ne représente que ¼ des emplois. Cela signifie que les ¾ des emplois identifiés font partie d'un autre secteur d'activité. On estime ainsi que l'écosystème entretient des liens très forts avec l'écosystème « Alimentation – se nourrir » (notamment en lien avec le commerce de grande distribution), l'industrie et la filière « Service aux entreprises ». La logistique est en effet avant tout un service pour les entreprises, notamment pour l'industrie et le commerce.

Il est important de noter également qu'outre cette approche écosystémique, nous savons que le territoire du PMA est particulièrement spécialisé dans le secteur du transport par rapport à la moyenne nationale.

L'écosystème « **automobile** » tient une place importante sur le territoire : près de 20% des effectifs de notre échantillon des grandes entreprises sur le territoire du PMA.

La méthodologie d'agrégation pour la filière automobile reprend de façon traditionnelle l'ensemble de la chaîne de production de la filière (constructeurs, équipementiers) mais également les débouchés primaires de cette industrie : les secteurs du transport, de l'entretien, de la vente... Les emplois identifiés dans la filière sont toutefois principalement liés à l'industrie. On compte ainsi 8 533 emplois en 2017 pour la filière.

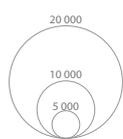
Les effectifs dans l'industrie automobile représentent 4100 emplois sur le PMA pour la même année selon la nomenclature de l'INSEE. Plus de la moitié de la filière n'est donc pas dédiée à la fabrication sur le territoire.

Si nous devions refaire les estimations en 2021 ou 2022, nous pourrions observer le poids important de la fermeture de Bridgestone à Béthune, qui fait partie de quatre écosystèmes identifiés (Industrie, Automobile, Logistique et Chimie).

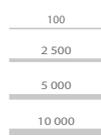
# Aperçu de l'état des lieux des filières économiques à l'échelle du PMA

Légende

Volume de l'emploi dans la filière

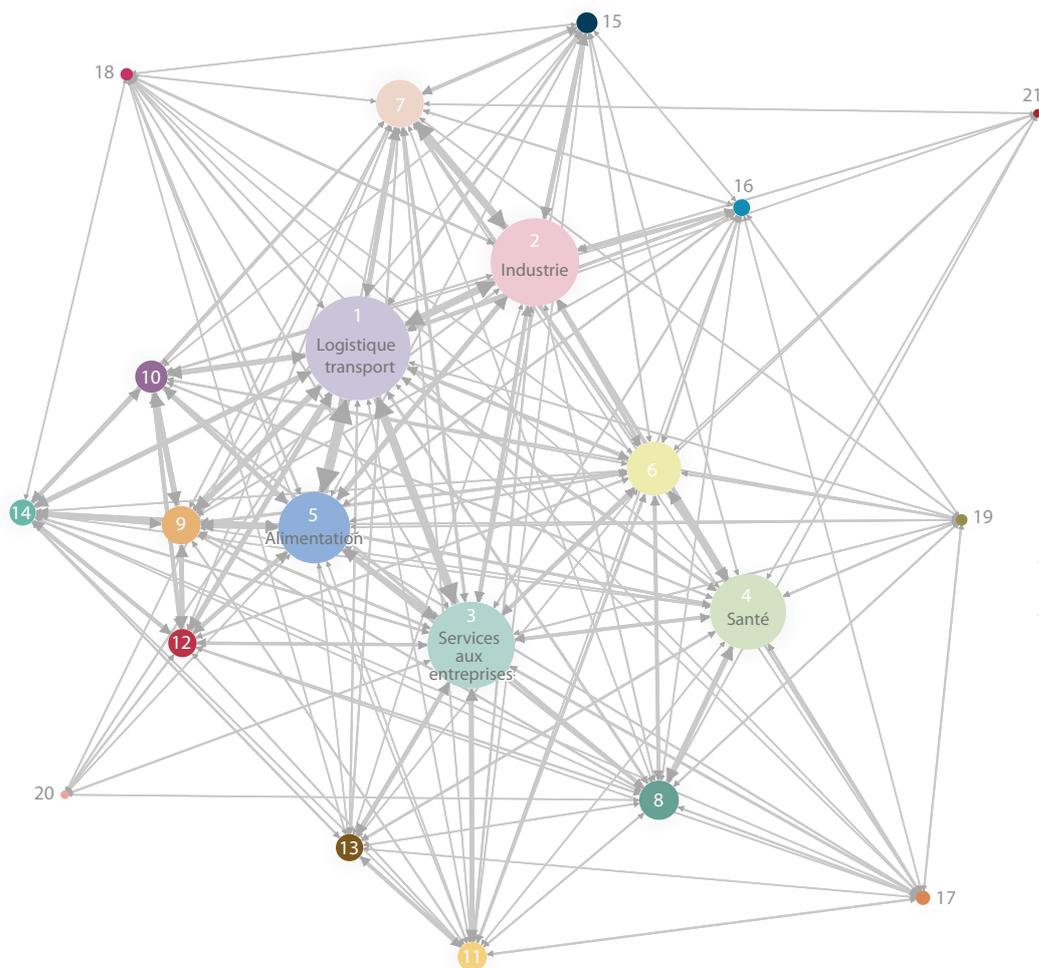


Poids des interactions entre les filières



Typologie des entreprises

- 1 Logistique - transport
- 2 Industrie
- 3 Services aux entreprises
- 4 Santé - aide à la personne
- 5 Alimentation - nourriture
- 6 Construction - habitat
- 7 Automobile
- 8 Services aux particuliers
- 9 Équipement de la maison
- 10 Équipement de la personne
- 11 Numérique
- 12 Loisirs
- 13 Finance - assurance
- 14 Média - presse - livres
- 15 Chimie
- 16 Déchets - traitement des déchets
- 17 Éducation - formation
- 18 Recherche - R&D
- 19 Économie Sociale et Solidaire ESS
- 20 Tourisme
- 21 Énergie



Sources : SIRENE, Acoess URSSAF (2018), traitement AULA

## Clé de lecture

Le graphique représente le poids en emplois et les interactions, matérialisées par les emplois dédoublés filières à filières, entre les 21 écosystèmes recensés dans ce premier niveau d'analyse.

- La taille des bulles est proportionnelle au volume de l'emploi de chaque écosystème (voir graphique page 3).
- Le positionnement et la proximité des bulles entre elles représentent, après les calculs d'un algorithme, la force d'attraction entre les filières. En d'autres termes, plus une bulle est proche d'une autre, plus elles partagent d'emplois en commun. Inversement, plus elles sont éloignées, moins elles entretiennent de liens.
- Les flèches expriment l'intensité des liens entre les écosystèmes, l'emploi partagé d'une filière à une autre.

## Conclusion

L'objectif de cette approche de l'identification de la structuration des filières du territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois est de dégager les premiers enjeux de l'économie du territoire. Ce travail n'est donc pas exhaustif. Il vise à approfondir l'observation des écosystèmes du territoire, ainsi que la structuration au sein de chaque écosystème.

La poursuite de ce travail se concentre maintenant sur un test portant sur trois filières, afin d'avancer sur la question de la structuration intra-écosystème :

- la filière de la culture, dont les enjeux ont été exacerbés par la crise qui touche particulièrement ce secteur et l'économie qui gravite autour ;
- la filière automobile, qui a particulièrement souffert du premier confinement, et qui doit faire face à une profonde restructuration de son modèle économique ;
- la filière de l'économie circulaire, dont les enjeux arrivent au cœur des préoccupations, tant individuelles que sociétales, dans un contexte de transition économique et environnementale de plus en plus pressant.

